



EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE

Séance de : **Mercredi 29 novembre 2023**

N°23-71

OBJET : Adoption du nouvel ordre du jour du Comité Syndical du 29 novembre 2023 –

Président de séance : Monsieur Robert DULYMOIS

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Charles VARACAVOUDIN

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 29 novembre, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 14h30 en présentiel et par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, à Tartenson, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption du Procès-Verbal de la séance du Comité du 06 Octobre 2023

Finances

2. Adoption de la Décision modificative n°1-Budget Principal 2023 et de la Décision modificative n°2 – Budget Annexe CFME 2023

Ressources Humaines

3. Organisation du temps de travail : 1607 heures

4. Participation à la protection sociale complémentaire

5. Revalorisation de la participation aux titres repas

6. Créations de poste

Commande publique

7. Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la révision de la charte 2012/2027 et pour l'élaboration de la charte 2027/2042

Questions Diverses

Membres présents

Pour la CTM → Messieurs O. MARIE-REINE.

Pour les Communes

→ **Membres Titulaires** : Mme L. BESUBE (Ajoupa Bouillon) - Mr B. BABIN (Bellefontaine) - Mr G. MONSTIN (Carbet) - Mr A. BIRON (Case Pilote) - Mr J. MONFORT (Diamant) -- -- Mr D. DELEPINE (Ducos) - Mr E. JEAN-BAPTISTE (Morne Vert) - Mr J. DOMERGUE (François) Mr J-L GUIZONNE (Grand'Rivière) - Mr J. THABAR (Gros-Morne) -- Mr S. THALMENSY (Lorrain) - Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) - Mr M. MICHALON (Marigot) - Mr E. GABRIEL (Marin) - C. CYRILLE (Prêcheur) - Mr G. GLONDU (Rivière Pilote) - Mr A. SAINTE ROSE FRANCHINE (Rivière Salée) - Mr R. DULYMOIS (Robert) - Mme M-A. APOCALE (Saint Esprit) - Mme M-J LAMIN (Saint-Joseph) - Mr M. GOBALSAMY (Saint Pierre) - Mr J. ELISABETH (Sainte Luce) - Mr E. JULTAT (Schoelcher) - Mr C. PALIN (Trinité).

→ **Communautés d'agglomération** : Mr B. BIROTA (Cap Nord).

Membres titulaires absents ayant donné procuration

→ **CTM** : Mr F. ISMAIN à Mr R. DULYMOIS (Robert) -

→ **Communes** : Mr A. ALAMELU (Basse Pointe) à Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) - Mme K. SALIBER (Morne Vert) à Mr E. GABRIEL (Marin) - Mr C. SAINT-CYR (Sainte Anne) à Mr J. MONFORT (Diamant).

Membres titulaires absents

→ **CTM** : Mesdames S. NORCA - L. BEAULIEU - K. BERNABE - C. EMMANUEL - F. CARIUS -

Messieurs N. AZEROT - M. NADEAU - J. ROSE - D. DINAL - J-C. ECANVIL - E. DUFEAL.

→ **Communes** : -- Mr L. DE GRANDMAISON (Fort-de-France) - Mr D. DOULIN (Lamentin) - Mme B. BARDOUX (Trois Ilets) - Mr L. OCCOLIER (Vauclin).

→ **Communautés d'agglomération** : - Mr L. CLEMENTE (CACEM) - Mr J-F. BEAUNOL (CAESM).

Membres titulaires absents excusés : Mesdames N. ACCUS ADAINE (CTM) - N. LIMIER (CTM) - M-A. RAVIN (CTM) - Mr H. GROS DESORMEAUX (Anses d'Arlet) - Mr J. ROY-CAMILLE (Morne Rouge) - -- Mme J. BAZABAS (Sainte Marie).

Invitée : Madame A. AGUILERA - CDL CACEM - Représentant la DGFIP

Assistaient à la Réunion

Monsieur R. BRITHMER, Directeur Général des Services du PNRM et ses Collaborateurs.

Le Comité du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique :

Accusé de réception en préfecture
972-259720019-20231228-23-71-DE
Date de réception préfecture : 28/12/2023



PREFECTURE DE MARTINIQUE

- Vu** le code général des collectivités territoriales,
- Vu** l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les nouveaux statuts du SM/PNRM,
- Vu** le décret n°2012-1184 du 23 Octobre 2012 portant classement du Parc Naturel Régional de la Martinique et adoptant la charte révisée du Parc naturel Régional de la Martinique,
- Vu** la convocation à la réunion du Comité Syndical du 29 novembre 2023 adressée aux membres,
- Vu** l'ordre du jour de cette réunion. Le Président de séance ayant demandé des modifications de cet ordre du jour, pour :

- **Y inscrire les points suivants :**

1. Question n°03 – Régularisation de la délibération n°23-24 en date du 5 avril 2023
2. Question n°05 - Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnel au PNRM.
3. Question n°09 – Modification du Règlement Intérieur du SM/PNRM
4. Question n°10 – Travaux d'entretien du Château DUBUC – Adoption du plan de financement

- **Et, supprimer la question ci-après :**

1. Question n°04 – Participation à la protection sociale complémentaire

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré
A l'unanimité des voix des membres présents et représentés

le Comité Syndical

Article 1

Adopte le nouvel ordre du jour de la séance du Comité Syndical du 29 novembre 2023 comme ci-après :

1. Adoption du Procès-Verbal de la séance du Comité du 6 Octobre 2023

Finances

2. Adoption de la Décision modificative n°1-Budget Principal 2023 et de la Décision modificative n°2 – Budget Annexe CFME 2023
3. Régularisation de la délibération n°23-24 en date du 5 avril 2023

Ressources Humaines

4. Organisation du temps de travail : 1607 heures
5. Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnel au SM/PNRM
6. Revalorisation de la participation aux titres repas
7. Création, transformation et suppression de postes

Administration Générale

8. *Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la révision de la charte 2012/2027 et pour l'élaboration de la charte 2027/2042*
9. *Modification du Règlement Intérieur du SM/PNRM*

Direction

10. *Grands Projets* : Travaux d'entretien du Château DUBUC – Adoption du plan de financement

Questions Diverses

Article 2

la présente délibération sera transmise au Représentant de l'Etat et inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte du PNRM

_Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le mercredi 29 novembre 2023

Pour le Président et par délégation

Le 1^{er} Vice-Président

Robert DULYMBOIS